

Bordeaux, le 26 mars 2020.

Madame, Monsieur,
Chers collègues,

Comme vous le savez, les services de l'Etat acceptent la poursuite de nos activités, sous réserve que nous respections scrupuleusement les mesures sanitaires, vigneron et salariés.

Sur le terrain, on constate malheureusement la poursuite de comportements à risques, notamment par certaines entreprises de travaux agricoles : nombre de personnes inadapté dans les transports de personnel ou covoiturage, attroupements en limite de parcelles, distances entre les rangs non respectées, etc. ...

Non seulement de telles attitudes mettent en danger la santé des personnes concernées et de leurs proches mais elles font courir le risque de restrictions plus importantes qui nous empêcheraient de mener à bien les travaux dans le vignoble.

Chacun doit prendre conscience qu'il porte individuellement une responsabilité pour lui et l'ensemble de notre profession. Nous nous devons d'appliquer et de faire appliquer les mesures de prévention sur nos exploitations.

Je compte sur vous,

Bien cordialement.

Jean Marie GARDE
Président de la FGVB

